



**M. Paul GARDES, p.s.s.**  
du diocèse de Rodez

Nous recommandons à vos prières notre confrère, le Père Paul GARDES, décédé samedi 28 mars à l'âge de 76 ans.

Né à St Geniez d'Olt (Aveyron), le 6 juillet 1932, il a effectué tout son grand séminaire à Rodez de 1951 à 1959. Ordonné prêtre le 19 décembre 1959, il a été admis à St Sulpice en 1960 et poursuivi ses études théologiques à l'Angelicum de Rome (doctorat en théologie).

De 1962 à 1969, il a été professeur de théologie fondamentale à Orléans.

En 1969, il a rejoint le diocèse de Nîmes : curé d'Aveze et délégué épiscopal auprès des religieuses du diocèse de Nîmes.

De 1987 à 1992, il a été membre de l'équipe animatrice du séminaire de Marseille.

En 1992, il est venu à la paroisse St Sulpice comme vicaire, tout en étant professeur de théologie morale fondamentale au séminaire d'Issy.

En 2002, il est devenu Économe au Foyer de la Solitude d'Issy-les-Moulineaux.

En 2006, il a été Économe Général Adjoint.

Il y a quelques années, il avait subi une grave opération chirurgicale (cancer) avec des traitements très lourds. Il y a fait preuve de beaucoup d'énergie et de courage, soutenu par sa foi au Christ. Il a voulu alors revenir dans son pays d'origine auprès de sa famille. Il est donc décédé samedi dernier. Les funérailles ont été célébrées le mardi 31 mars à 15 h dans l'église paroissiale de St Geniez d'Olt.

Nous sommes invités, comme d'habitude, à célébrer l'Eucharistie pour lui. Nous prions pour lui et sa famille, de même que pour nos confrères de la Province France, tout en leurs exprimant nos plus sincères et fraternelles condoléances.

Seigneur, notre frère Paul, prêtre, a communié aux souffrances de ton Fils dans la maladie et les épreuves.

Il a complété dans sa chair ce qui manque à la passion du Christ.

Accorde-lui aussi de partager la gloire de sa résurrection

et fais-nous redécouvrir que le chemin du calvaire conduit tous ceux qui le gravissent  
jusqu'au soleil du matin de Pâques.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.